
Promotion du compostage domestique aux hébergeurs touristiques

Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

2 A Rue de la Mer

29710 Pouldreuzic

[Voir le site internet](#)

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La Communauté de Communes du Haut Pay Bigouden est engagée dans un programme local de prévention depuis 2010.

L'une des actions phare est la promotion du compostage, en effet la production de déchets végétaux est importante sur le territoire.

Sur les dix communes que compte la collectivité, quatre sont littorales. La saison estivale est marquée par un accroissement de la population et de la production de déchets.

Ainsi, il est apparu comme important que les vacanciers puissent également participer à la réduction des déchets via le compostage.

La communauté de communes a envoyé un courrier ciblé à un peu plus de 400 hébergeurs du territoire afin de les informer de la possibilité d'acquiescer un composteur à tarif réduit pour leurs locations. Il était également mentionner dans le courrier la possibilité de disposer de STOP-PUB.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Réduire les déchets produits par les touristes sur leur lieu de vacances.

Continuité des bonnes habitudes de la population sur leur lieu de vacances.

Favoriser une image de collectivité engagée pour la protection de l'environnement.

Résultats quantitatifs

Une vingtaine d'hébergeurs (gîtes, locations,...) ont équipé leur logement en composteur mis à disposition des locataires.

Résultats qualitatifs

Meilleure image pour les hébergeurs

MISE EN OEUVRE

Planning

début mai 2013: récupération du fichier des hébergeurs du territoire

fin mai 2013: préparation et envoi du courrier

Juin / juillet: retour des hébergeurs intéressés

Moyens humains

Le chargé du programme local pour la préparation et l'envoi des courriers ainsi qu'un autre agent du service déchets: environ 5h

Le chargé du programme local pour les formations au compostage et remise du matériel de compostage: environ 10h

Moyens financiers

Financièrement, cette action comprend les frais d'affranchissement des courriers et du papier (environ 300 €). Il n'a pas été compris la part du coût des composteurs pris en charge par la collectivité.

Moyens techniques

Peu de moyens techniques nécessaires si ce n'est de quoi préparer, imprimer et affranchir les courriers

Partenaires mobilisés

Uniquement en interne avec d'autres services de la collectivité

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Pour les territoires touristiques, cette action de communication est facilement reproductible à la condition de disposer de la liste des hébergeurs du territoire (pour notre part nous nous sommes servis du fichier servant à la facturation de la taxe de séjour qui est traitée en interne)

Difficultés rencontrées

Cette action permet de cibler et d'adresser un message direct aux hébergeurs

Recommandations éventuelles

Faire appel à une société de routage si le nombre de courrier est supérieur à 500

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Juillet 2013

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Patrick EVEN

patrick.even@ademe.fr

Direction régionale Grand Est